

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BIELLE

DU 5 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq mai, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie de BIELLE sous la présidence de M. Jean MONTOULIEU, Maire.

Présents : M. Jean MONTOULIEU, Mme Marie-France POEYMEDOU, M. Alain LALOUBERE, Mme Elisabeth ESTOPPEY, M. Pierre CRAVEIRO, M. Jean-Pierre POMMIES.

Procuration : -

Absent : M. Rémi PARIS, Mme Joseline LABADIOLE, M. Eric DIES, Mme Laetitia LAYRIS-VERGES, M. François Xavier DEMULSANT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France POEYMEDOU

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du PV de la séance précédente**
- **Subventions aux associations**
- **Décision Modificative au budget principal**
- **Vente parcelle C29 C110**

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 14 avril 2025.

2. Délibération D202521 – Subventions aux associations

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des différentes demandes de subventions reçues en Mairie de Bielle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de verser les subventions suivantes pour l'année 2025 aux organismes et associations ci-après désignés.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont disponibles au budget.

Associations communales :

- | | |
|--|--------|
| • Comité des Fêtes de Bielle | 5000 € |
| • Asso. Parents d'Elèves Bielle | 900 € |
| • Coopérative Scolaire Bielle | 900 € |
| • Football Club Bielle | 700 € |
| • Club 3 ^{ème} âge Bielle Lauriolle d'Ossau | 600 € |
| • La Vie est Bielle | 600 € |

- Lou Cuyala d'Aüssau 500 €
- AAPPMA 100 €

Associations valléennes

- Secours Populaire Vallée d'Ossau 1000€
- Club Olympique Ossalois 700 €
- Asso. Ossau Handball Club (OHBC) 300 €
- Ski Club d'Artouste 300 €
- Foyer Socio-éducatif Laruns 200 €
- Club Alpin Français Challenge d'Ossau 200 €
- Les Kinka'Mazones 64 150 €
- Nature Propre Vallée d'Ossau 100 €
- Asso. GV Club Sport et Détente en Ossau 100 €
- Asso. Gymnique Laruns 100 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Laruns 350 €
- Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne 100 €
- Los Boderos 100 €
- FNACA 50 €
- ACPG Laruns – Devoir de Mémoire 50 €

Voté à l'unanimité.

3. Délibération D202522 – Décision modificative n°1 au budget principal

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
231 (23) - 202202 : Immobilisations corpor	-80 000,00		
231 (23) - 202205 : Immobilisations corpor	-80 000,00		
231 (23) - 202208 : Immobilisations corpor	160 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Opération 202202 = Réfection église
 Opération 202205 = Réfection MDA
 Opération 202208 = Place du Poundet

Voté à l'unanimité

4. Délibération D202523 – Acquisition par un particulier d'un terrain en indivision avec la CSBB

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération D202505 du 20 février 2025 autorisant la vente de la parcelle C29 à M. Georges MORLANE-HONDÈRE au prix de 0,20 euro le M²

Cette parcelle a été divisée en deux parcelles :

- La C110 destinée à M. Georges MORLANE-HONDÈRE pour une surface de 204 M²
- La C111 qui reste à la Commission Syndicale BIELLE BILHERES (CSBB) pour 871 M²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de vendre la parcelle C110 à M. Georges MORLANE-HONDÈRE au prix de 0,20 euro le m²
- AUTORISE le Maire à signer tout document permettant la réalisation de cette vente.
- CHARGE le Maire de transmettre cette délibération au Président de la CSBB

1 vote contre : M. Alain LALOUBÈRE

5. QUESTIONS DIVERSES

- Sans objet

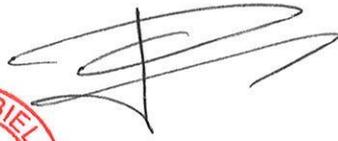
Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées **de D202521 à D202523.**

Présents : M. Jean MONTOULIEU, Mme Marie-France POEYMEDOU, M. Alain LALOUBERE, Mme Elisabeth ESTOPPEY, M. Pierre CRAVEIRO, M. Jean-Pierre POMMIES.

Procuration : -

Absent : M. Rémi PARIS, Mme Joseline LABADIOLE, M. Eric DIES, Mme Laetitia LAYRIS-VERGES, M. François Xavier DEMULSANT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France POEYMEDOU

<p><u>Signature du Maire</u> :</p> 	<p><u>Signature du secrétaire de séance</u> :</p> 
--	--

